



TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE AU SÉNÉGAL

Références IATI :

OS 1 : SN-BE-BCE_KBO-0415627875-PROG2017-2021-OS1-2018

OS 2 : BE-BCE_KBO-0432503697-PROG2017-2021_senegalOS2_PS_2018

Juillet 2019

A.1 CONTEXTE DE L'ÉVALUATION :

En 2016, 4 ONG universitaires francophones belges (Eclodio (anciennement nommé Aide au Développement Gembloux), la FUCID, Louvain Coopération et ULB Coopération) ont décidé d'unir leurs forces. Une entité baptisée « Uni4Coop » s'est progressivement concrétisée, dans une volonté partagée de travailler en synergie, de se renforcer, d'agrandir les réseaux et de favoriser les pratiques prônées et expérimentées par chacune.

Les 4 ONG se sont engagées ensemble dans un programme commun financé par la Direction Générale de la Coopération au Développement belge pour une durée de 5 ans de 2017 à 2021. Dans le cadre de ce programme quinquennal, deux évaluations sont prévues : une évaluation intermédiaire en 2019 et une évaluation finale en 2021.

Au Sénégal, deux des quatre ONG sont présentes : Eclodio et ULB-Coopération. Même si les deux ONG travaillent sur des logiques d'intervention différentes avec des partenaires différents, elles souhaitent mettre en œuvre une évaluation commune en ce qui concerne l'évaluation intermédiaire. En effet, les deux ONG souhaitent questionner leurs processus et méthodologies d'intervention au Sénégal ; elles aimeraient aussi avoir une meilleure connaissance des définitions, concepts et approches mobilisés par les deux ONG afin de parvenir à un socle de compréhension commun ; ceci dans le but de concevoir de manière plus cohérente de nouvelles actions en 2022-2026.

Les deux ONG travaillent dans le domaine agro/agroécologie/agroforesterie/techniques agri-durables au Sénégal.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des objectifs tels que formulés dans le programme. :

	Objectif spécifique ¹	Partenaires impliqués ²	Zones	Groupes cibles ³
ULB-C	Les populations rurales améliorent leur sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle, en particulier les femmes et les plus vulnérables, par une gestion durable des ressources naturelles. (Résilience accrue face aux aléas climatiques et à la dégradation des sols).	ABK et APAF	Tambacounda, région de Thiès et Fatick	GIE, chefs d'exploitation familiale
Eclodio	Les ménages ruraux des zones de Dialakoto, Diossong et Mont Rolland développent des modèles d'exploitations familiales durables (économiquement, socialement,	COORDID, COORDIM, UGPF	Mont-Rolland Diossong Dialokoto	Entrepreneurs ruraux, ménages ruraux.

¹ Les cadres logiques dans le format transmis à la DGD sont repris en annexe 1

² Une courte description des partenaires est reprise en annexe 2

³ Le nombre et profil des bénéficiaires sont repris en annexe 3 afin de permettre aux évaluateurs d'établir leurs échantillons.

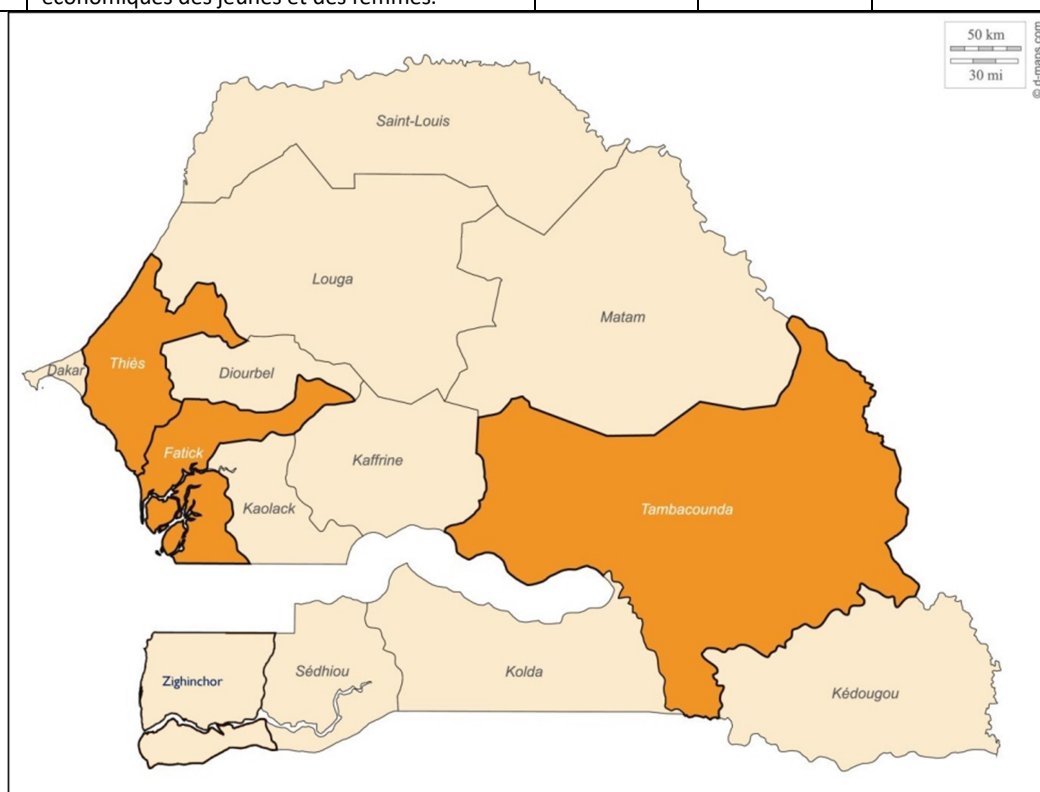


Figure 1: Carte du Sénégal, les zones d'intervention des 2 ONG sont colorées

Tous les objectifs spécifiques du programme feront l'objet d'une évaluation de fin de projet de type « reddition de compte ». Cette évaluation intermédiaire sera quant à elle, principalement axée sur l'apprentissage.

En effet, l'objectif global de celle-ci vise une compréhension plus fine des modalités partenariales et à interroger les stratégies prônées et mises en œuvre par les partenaires locaux. Il s'agit de (ré) interroger la **pertinence** de ces choix, notamment compte tenu des besoins et attentes des partenaires et publics cibles mais également compte tenu de leur **durabilité**.

L'évaluation externe doit permettre aux ONG du consortium et à leurs partenaires de mieux comprendre quels sont les processus mis en œuvre, à l'origine des premiers résultats observés ; d'expliquer pourquoi ces approches sont ou non performantes, et dans quelle mesure elles prennent suffisamment en compte les risques et contraintes. Bref, de mettre en lumière ce qui se passe dans la boîte noire afin de mieux étayer nos théories de changement.

Les observations des évaluateurs devront mettre en valeur la contribution de nos partenaires et des bénéficiaires dans l'atteinte des résultats déjà observés.

A.2 OBJECTIF, CHAMP ET UTILISATEUR(S) DE L'ÉVALUATION

A.2.1 OBJECTIFS :

Apprentissage, appui à la décision, gestion des connaissances.

A.2.2 UTILISATEURS PRINCIPAUX :

- ULB-Coopération et ses partenaires au Sénégal.
- Eclasio et ses partenaires au Sénégal.
- La DGD et donateurs.

- UNI4COOP et CSC⁴ : les conclusions et leçons apprises seront partagées avec le secteur.

A.2.3 PÉRIODE CONCERNÉE PAR L'ÉVALUATION :

D'une manière générale, à partir du démarrage du programme quinquennal. Néanmoins, les partenaires ayant, en effet bénéficié de diverses subventions antérieures, l'évaluation pourra couvrir une période plus large.

A.3 APPROCHE GLOBALE

Il s'agit d'une évaluation externe.

Une première version des TDR a été établie aux sièges des ONG du consortium par les responsables suivi-évaluation d'ULB-Coopération et d'Eclasio sur base des informations émanant des systèmes de suivi et compte tenu des besoins de réflexion stratégique des deux ONG et d'Uni4Coop. Ce document a été soumis à la coordination régionale Afrique de l'Ouest d'Eclasio et aux partenaires d'ULB-Coopération. Enfin, le Comité aux Evaluations d'Uni4Coop a émis des recommandations sur la formulation des questions d'évaluation et le choix des méthodes et outils. Comme le stipule la réglementation en vigueur, ils ont également été soumis à l'approbation de la DGD.

Les critères d'évaluation à privilégier sont par rapport :

- Aux critères CAD : pertinence et durabilité
- A nos centres d'intérêt : la cohérence entre les deux interventions, l'environnement, la mise en œuvre d'une approche genre, la bonne gouvernance, le caractère novateur des initiatives.

A.4 QUESTION CLÉS DE L'ÉVALUATION

L'évaluateur rendra explicite la manière dont les parties prenantes s'y prennent pour induire les changements de comportements nécessaires pour améliorer la capacité de résilience des bénéficiaires. Son analyse globale doit permettre de mieux comprendre les éléments déclencheurs d'un changement chez les bénéficiaires, compte tenu de leurs différents profils. Il s'agit également de relever les éventuels freins et obstacles à l'adoption de nouveaux comportements.

Cette évaluation devra prendre en compte les hypothèses sous-jacentes aux théories du changement énoncées ci-après pour répondre aux questions d'évaluation.

Hypothèse 1 : Lorsque les paysans sont valablement conscientisés aux problématiques environnementales qui impactent directement leurs moyens de subsistances alors ils sont disposés et demandent à adopter des comportements et des techniques qui leur permettrait une meilleure résilience.

Hypothèse 2 : Lorsque les paysans, sont formés aux nouvelles approches et convaincus de leur efficacité, ils adoptent celles-ci dans la durée, notamment parce que celles-ci dégagent des avantages qu'ils peuvent apprécier.

Hypothèse 3 : Lorsque les OSC sont capables d'offrir durablement, professionnellement un panel de services aux producteurs et micro-entrepreneurs afin que ceux-ci disposent des connaissances et des compétences nécessaires (information, capacité de négociation, formation technique, de gestion, ...), ces derniers valorisent leurs productions et veillent à une répartition équitable des plus-values au sein des ménages et entre acteurs.

Question centrale relative à l'objectif spécifique ULB-Coopération:

Les stratégies, processus et approches méthodologiques des partenaires d'ULB-Coopération APAF Sénégal et ABK visant à l'appropriation et la co-construction de techniques « agri-durables » sont-elles **pertinentes** ?

⁴ CSC : cadre stratégique commun aux ONG actives au sein d'un même payé, institué par la DGD.

- Les techniques proposées répondent-elles aux problèmes agro-environnementaux et fonciers tels que perçus par les bénéficiaires, dans leurs contextes particuliers ? Par tous et toutes (hommes, femmes, jeunes) ? *Attention, il ne s'agit pas de mesurer la pertinence des techniques, mais bien la perception de leur pertinence par les bénéficiaires.*
- Les bénéficiaires estiment-ils que les techniques proposées sont sur le point de générer ou génèrent déjà des produits et/ou services susceptibles d'améliorer les revenus, conditions de vie ? Pourquoi ? Dans quels cas ? Par tous et toutes (h/f/j) ?
- Les bénéficiaires estiment-ils que les modalités d'appui favorisent l'appropriation de ces techniques ? Par tous et toutes (h/f/j) ?
- Dans quelle mesure les services offerts par ABK en matière d'accompagnement des activités de production-transformation agricole correspondent-ils à l'attente des bénéficiaires (h/f/j) ?

Question centrale relative à l'objectif spécifique Eclasio:

Les modalités de collaboration entre Eclasio et les coopératives COORDID, COORDIM et le groupement UGPF sont-elles perçues comme **pertinentes pour** l'appropriation de la thématique agroécologie au sein des coopératives d'une part et par les bénéficiaires d'autre part ?

- Eclasio a-t-il pris suffisamment en compte les risques et contraintes de l'ensemble des parties prenantes ?
- La co-construction du projet a-t-elle mobilisé le niveau adéquat de décision au niveau des partenaires ? Quelles ont été les modalités de prise de décision lors de l'adoption de l'agroécologie ?
- En quoi l'introduction de pratiques agroécologiques impacte-t-elle positivement et/ou négativement la viabilité économique des coopératives.
- Le fait que les messages de promotion de l'agroécologie soient véhiculés par les techniciens en agro-écologie, salariés des coopératives, entraînent-ils des biais au niveau de la compréhension de ces principes par les bénéficiaires ?

Question centrale commune Uni4Coop :

- Eclasio et ULB-Coopération ainsi que leurs partenaires respectifs partagent-ils une même définition en matière d'agroécologie ? Quels sont les points communs, les divergences notoires ? Ces définitions sont-elles en phase (pertinentes) avec les orientations stratégiques du Sénégal et de la Belgique ?
- Les relations partenariales s'établissent-elles selon des modalités comparables ? Les partenaires des deux ONG ont-ils des stratégies similaires ?

Les recommandations doivent permettre, le cas échéant de revoir les stratégies et modalités d'intervention ou encore de capitaliser sur celles qui sont particulièrement porteuses, en vue de leur diffusion. Elles doivent aussi permettre aux ONG une plus grande cohérence programmatique au Sénégal pour les années 2022-2026.

A.5 MÉTHODE ET OUTILS SOUHAITÉS

Le choix de la méthodologie est laissé aux évaluateurs, y compris en termes de temps à accorder à chaque question. Il devra toutefois expliciter dans la remise de son offre technique les différents outils de récolte d'informations qu'il utilisera, notamment pour assurer une triangulation de celles-ci ainsi que les méthodes de traitement et d'analyse de celles-ci.

Ces outils et méthodes feront l'objet d'une discussion lors la réunion de cadrage préparatoire à la mission de terrain.

Nous attirons l'attention sur le fait que les bénéficiaires à interroger s'expriment pour la majorité dans leur langue locale et que nous souhaitons savoir comment et pourquoi les bénéficiaires adoptent ou non les techniques proposées et donc questionner les théories d'intervention.

A.6 COMPÉTENCES REQUISES

Pour exécuter cette évaluation, les compétences suivantes sont requises :

- Ingénieur du vivant et de l'environnement/ socio-économiste.
- Expérience avérée en évaluation de projets de développement.
- Maîtrise du français et excellentes capacités de rédaction dans cette langue.
- Connaissance de la zone d'intervention considérée comme un avantage.
- Sensibilité aux thématiques du genre et de l'environnement.

A.7 BUDGET

Le budget maximum disponible s'élève à 12.000 EUR TTC.

Ce montant couvre la totalité des frais liés à l'évaluation (honoraires, déplacements internationaux et locaux, logement et per diem, visa, organisation d'ateliers...). Toutefois le programme mettra à disposition un véhicule pour les déplacements sur le terrain (donc pas ceux dans les villes).

Les règles du bailleur principal en matière de montants éligibles sont d'application.

A.8 MODALITÉS DE L'EXPERTISE :

A.8.1 CONTENU SOUHAITÉ POUR L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE.

Les propositions devront fournir les éléments suivants :

- Une compréhension des termes de référence, ainsi que la manière dont le contexte et les questions d'évaluation ont été comprises en relation avec les hypothèses de changement ;
- Une description de l'approche méthodologique envisagée pour répondre aux questions et aux objectifs exposés dans ces termes de référence décrivant précisément les outils de collecte d'informations qu'il souhaite mobiliser au cours de son évaluation ;
- Un chronogramme prévisionnel de la mission ;
- Une présentation du ou des experts mettant en évidence les aspects particulièrement pertinents pour l'évaluation envisagée ;
- Le profil du ou des experts (max. 3 pages par CV) ;
- Un budget détaillé (en euros) de la prestation.

A.8.2 DOCUMENTS À CONSULTER

Pour la rédaction de l'offre :

Liste des documents joints en annexe.

- Annexes 1 et 5 : cadres logiques tels que fournis à la DGD
- Annexe 2 et 6 : Fiches de présentation des partenaires (mission, composition, publics cibles, processus d'intervention, services offerts, critère de sélection des bénéficiaires, profil des assistants, etc.).
- Annexe 3 et 7 : Nombre et caractérisation des bénéficiaires.
- Annexe 4 et 8 : Description des itinéraires techniques proposés.

Personne de référence pouvant être consultée uniquement par écrit thierry.decoaster@ulb-cooperation.org, stephane.contini@eclosio.org.
En mettant en copie cybill.nion@eclosio.org et anne.depret@ulb-cooperation.org

Après sélection :

Sur demande :

- Liste nominative des groupements et exploitants familiaux bénéficiaires avec leur statut juridique et foncier.
- Fiches de suivi des exploitations familiales et groupements (données de reboisement, de production, de vente, etc.).
- Les diverses analyses réalisées.
- Tout autre document disponible jugé utile par l'évaluateur

A.9 MODALITÉS DE CONTRACTUALISATION ET DE SÉLECTION

A.9.1 MODALITÉS DE SÉLECTION :

Les offres techniques et financières devront parvenir, sous format électronique à cybill.nion@eclosio.org et anne.depret@ulb-cooperation.org.
Le comité de pilotage sera composé de +/- 6 personnes.

L'évaluation des propositions se fera selon la grille suivante :

Critères	Poids relatif
Profil du ou des experts	50
Qualifications, expériences et compétences	20
Expérience de la problématique à évaluer	15
Connaissance du contexte local	15
Offre technique et méthodologique	30
Exposé de la problématique et compréhension du sujet	15
Démarche méthodologique proposée	15
Offre financière	20
Prix de la prestation	10
Réalisme des coûts par rapport à la méthodologie proposée	10
Total	100

A.9.2 MODALITÉ DE CONTRACTUALISATION :

Le paiement des honoraires se fera en trois tranches : 40 % à la signature du contrat, 30 % à la remise du rapport provisoire et 30 % après approbation du rapport définitif dont la qualité sera appréciée par le comité de pilotage sur base d'une grille d'appréciation (disponible sur demande).

Les per diem seront payés au démarrage de la mission sur base d'une déclaration de créance. Les autres frais seront payés sur base de la remise des justificatifs ad hoc.

La prestation fera l'objet de deux factures, l'une établie au nom d'ECLOSIO et l'autre au nom d'ULB-Coopération. Les modalités de répartition entre les deux ONG seront déterminées à la signature du contrat ou au plus tard à l'issue de la réunion de cadrage.

A.9.3 MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA MISSION DE TERRAIN

L'évaluateur prévoira :

- Une réunion de cadrage au Sénégal à la suite de laquelle, avant son départ sur le terrain, il rédigera une note de cadrage au cas où les contours de la mission devaient être revus sur base de la prise de connaissance de la documentation qui lui sera remise et des premiers échanges menés avec siège situé à Bruxelles.
- Les réunions de restitution auprès des équipes locales d'ECLOSIO et des partenaires d'ULB-Coopération et d'Eclosio.
- Une réunion post-évaluation lorsque la réponse managériale aura été formulée par ECLOSIO et ULB-Coopération dont la localisation sera à convenir compte tenu du lieu de résidence du (des) experts.

Les équipes opérationnelles d'Eclosio et des partenaires d'ULB-Coopération basées dans les pays d'intervention seront disponibles pour faciliter le bon déroulement de l'évaluation (contacts, informations générales, assistance logistique...).

A.9.4 LIVRABLES ATTENDUS

- **Un document de reddition de compte synthétique** à destination du grand public, des membres d'Eclosio et d'ULB-Coopération, des bénéficiaires qui présente les principales conclusions et recommandations en rapport avec les questions d'évaluation posées, avec des illustrations (schémas, photos, graphiques, dessins, etc.) et au moins un témoignage de bénéficiaire.
- **Une présentation de restitution** (Power Point, Prezi...).
- **Un rapport complet** construit de la manière suivante :
 - Résumé des principales conclusions et recommandations ;
 - Objectif, champ de l'évaluation et contexte ;
 - Définition des principaux concepts utilisés ;
 - Approche méthodologique et sa justification et les contraintes rencontrées ;
 - Appréciation de la compréhension de la logique d'intervention/théorie du changement ;Le rapport présentera de manière logique **les constatations** (avec mention des sources), **les conclusions** (jugement apportant une réponse aux questions d'évaluation posées) et **les recommandations** (argumentées, concrètes et opérationnelles à mettre en œuvre dans la suite du programme ou dans les futures interventions). Toute analyse sous-jacente sera formulée de manière explicite.
- Annexes : Données brutes anonymes.

Les documents seront écrits en français et envoyés sous format électronique et papier pour la version finale du rapport.

A.9.5 CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Processus	Date limite
Publication de l'appel d'offres	15 juillet 2019
Date limite pour les questions complémentaires (uniquement par écrit)	31 juillet 2019
Soumission des offres	12 août 2019
Dépouillement et choix de l'évaluateur	30 août 2019
Information de l'évaluateur sélectionné	30 août 2019
Signature et démarrage du contrat	Début septembre 2019
Réalisation de la mission	Mi-septembre 2019
Remise du rapport provisoire	Avant la restitution aux équipes locales
Remise du rapport définitif	Maximum 1 mois après la fin de la mission de terrain
Réunion relative à la réponse managériale et aux modalités de publication de l'évaluation.	À déterminer

Annexes aux termes de référence de l'évaluation intermédiaire Uni4Coop au Sénégal

ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE DE L'OS1

	Baseline	An 3	An 5	Sources vérification	Acteur(s)
Cibles stratégiques	Cible 1 / Cible 2 / Cible 5 / Cible 7 / Cible 8				
Objectif spécifique	Les populations rurales améliorent leur sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle, en particulier les femmes et les plus vulnérables, par une gestion durable des ressources naturelles. (Résilience accrue face aux aléas climatiques et à la dégradation des sols).				
Description	L'OS poursuivi consiste à mettre en place des modèles de d'exploitation durable des productions agro-sylvo-pastorales. Il s'agit (R1) de diversifier les sources de revenus issus de périmètres maraichers et d'exploitations paysannes vivrières. Un accent particulier (R2) est mis sur la sécurité nutritionnelle (en priorité du couple mère-enfant). Les capacités techniques et organisationnelles des OSC concernées, (R3) et des partenaires (R4) seront renforcées. Les liens entre la recherche, les partenaires, les acteurs bénéficiaires et le secteur privé seront consolidés et les expériences capitalisées et ce au profit des innovations (R5).				
Hypothèses	Collaboration optimale des autorités locales, services déconcentrés, autorités villageoises et coutumières. Disponibilité d'acteurs complémentaires pour effectuer des missions périphériques indispensables (alphabétisation, relais communautaires, microfinance, microassurance, ...).				
Nombre de ménages bénéficiaires ayant un Score de Diversité Alimentaire (SDAM) en amélioration.	Baseline à établir. (Enquête)	En progression à déterminer.	En progression à déterminer.	Enquête	UCO
Nombre de surfaces exploitées de manière agrodurable et rentable (exploitations familiales)	Nombres EF formées	+190	+80	Rapport de suivi	
Nombre de GIE fonctionnels exploitant de manière agrodurable	Nombre de GIE fonctionnels	+5	5	Rapport de suivi	
Résultat 1	Les systèmes de production des exploitations familiales et des GIE féminins ciblés sont performants et durables.				
Description	- Aménagements de champs agroforestiers et des périmètres maraichers. Lorsque c'est nécessaire (région de Tambacounda) des puits seront aménagés et équipés de manière à diminuer la pénibilité de l'exhaure (solaire, ânes) et des clôtures métalliques déplaçables seront installées. Partout, des clôtures naturelles (euphorbes et Acacias mellifera) seront plantées. - Formations sur les itinéraires techniques adaptés, et accompagnement vers la sécurisation foncière et économiques des activités.				
Hypothèses	Respect des itinéraires techniques et des procédures de suivi, de gestion et de gouvernance par les bénéficiaires. Absence de phénomènes climatiques trop extrêmes.				
Proportion d'exploitations familiales améliorant significativement leurs rendements t/ha des cultures céréalières.	0	+ 150	+ 70	Fiches de suivi et rapports d'activités.	UCO
Proportion GIE améliorant significativement leurs rendements t/ha des cultures céréalières.	0	50 %	80 %		
Résultat 2	Les bénéficiaires, sensibilisés et formés sur les questions de nutrition et d'hygiène (WASH), adoptent des comportements alimentaires et sanitaires appropriés (en particulier au couple "mère-enfant").				
Description	Renforcement des relais communautaires en techniques ATC-WASH et en éducation nutritionnelle. Campagnes de sensibilisation. Enquêtes.				
Hypothèses	Bonne collaboration avec UCAD et ARES en matière d'échanges d'information sur les questions nutritionnelles.				

Acceptation par les bénéficiaires de certaines modifications des habitudes alimentaires.						
Evolution du nombre femmes bénéficiaires ayant un Score de Consommation Alimentaire (SCA) satisfaisant en amélioration.		Base line à déterminer (enquête de démarrage)	50 %	90 %	Enquête conjointe UCAD nutrition / alimentation	UCO
Evolution du nombre des mamans allaitantes qui adaptent leurs comportements alimentaires et d'hygiène.		A déterminer.	A déterminer.	A déterminer.	Enquête. Suivi par les relais communautaires.	
Résultat 3		Les organisations des bénéficiaires sont capables d'exercer leurs missions durablement (GIE, coopératives, CVD, CIVD, ...) avec une attention particulière au genre.				
Description	Renforcement des capacités techniques et organisationnelles. Mise à disposition d'infrastructures de transformations. Accompagnement genre.					
Hypothèses	Les services techniques déconcentrés et les autorités décentralisées accompagnent les OSC dans leurs démarches.					
Chiffre d'affaire de la coopérative de produits bio à Tambacounda		ND	+ 30 %	A déterminer à mi-parcours.	Fiches de suivi et rapports d'activités.	UCO
Taux de couverture des charges de GIE accompagnés.		0	> 1	> 1	Fiches de suivi et rapports d'activités.	
Résultat 4		Les organisations partenaires d'ULB-Coopération sont en mesure d'accompagner leurs publics cibles tout étant sensibles aux thèmes transversaux (genre et environnement).				
Description	Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et matérielle des partenaires.					
Hypothèses	Les partenaires accordent suffisamment de temps et d'importance à leur Plan de Développement Stratégique.					
Niveau de complétude de la matrice de suivi-évaluation.		Elaboration conjointe de la matrice de S/E.	Appréciation par le chargé de projets (notation sur 5).	Système de S/E jugé performant.	Documents de suivi-évaluation et rapports trimestriels d'activités.	UCO
Chantiers prioritaires du Plan de Développement Stratégiques mis en œuvre annuellement.		1	1	1	PV réunions et Rapport d'activités	
Résultat 5		Les activités de recherche en lien avec l'objectif spécifique sont encouragées de manière à identifier et vulgariser des innovations et bonnes pratiques.				
Description	Développement de passerelles entre le monde paysan et la recherche. Promotion d'innovations. Recherches-actions et capitalisation.					
Hypothèses	Synergies et collaboration entre acteurs académiques et acteurs du monde rural. Les acteurs du monde rural sont prêts à adopter des innovations.					
Evaluation scientifique de sols et de la végétation grâce aux innovations.		0	3 rapport de suivi / an.	3 rapport de suivi / an, et conclusions.	Fiches de suivis et enquêtes / Rapports d'activités	UCO
Elaboration de documents de capitalisation d'expériences sur des expériences d'innovations.		-	> 2	> 2	Documents et rapports	
Conditions préalables	Les communautés mettent à disposition des GIE les ressources foncières de manière pérenne (sécurisation foncière), en particulier pour les femmes. Elaboration d'un protocole d'accord tripartite ABK-APAF-ULB Coopération ainsi qu'avec les parties prenantes de la recherche (LCM, UCAD, etc...) garantissant synergies et échanges d'expériences. Emergence d'un leadership jeune et/ou féminin.					
Typologie des activités	Formations, animations, visites d'échanges sur les techniques de production agrosylvopastorales, de défenses et restauration des sols (DRS), de transformation et commercialisation, de gestion. Formations et sensibilisations sur le genre, la nutrition, l'hygiène (WASH), accompagnement vers les systèmes de sécurisation des activités (assurances agricoles, warrantage, foncier, ...) Contractualisations de marchés (infrastructures, consultations, formateurs, ...), construction d'infrastructures et fournitures de matériel. Suivi-accompagnement & Suivi-évaluation. Enquêtes et diagnostics. Capitalisations, recherches et					

ANNEXE 2. FICHES DE PRÉSENTATION DES PARTENAIRES DE L'OS 1

• APAF SÉNÉGAL (ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROFORESTERIE ET DE LA FORESTERIE)

L'APAF Sénégal (Association pour la Promotion de l'Agroforesterie et de la Foresterie) est une organisation paysanne reconnue par l'Etat du Sénégal et créée officiellement le 24/02/2015. Son siège social est à Ndiouck fissel (département de Mbour).

Elle est partenaire de l'APAF Internationale, elle-même créée depuis 1996 pour promouvoir l'agroforesterie à travers l'introduction d'arbres fertilisants dans les champs cultivés des paysans d'Afrique de l'Ouest durement touchés par la dégradation des écosystèmes naturels locaux.

1. Missions

Le système agroforestier promu par l'APAF se veut un programme de recherche et de développement co-active, centré sur la participation des bénéficiaires (les paysans).

APAF se donne pour mission de pratiquer autrement l'agroforesterie par l'introduction d'arbres fertilisants (exploitation de la microbiologie du sol) dans les parcelles des paysans et la plantation des cultures agricoles en couloirs entre les rangées d'arbres fertilisants. Simultanément sur la même ligne entre les arbres fertilisants, des arbres fruitiers (manguiers, agrumes, jujubier greffé,) sont plantés.

Ce système consiste à planter deux alignements d'arbres fertilisants espacés de 10 mètres de largeur et faire dans cet espace du maraîchage, des cultures qui pousseront sans engrais chimique. L'avantage aussi c'est que ses arbres poussent très vite et offrent un revenu supplémentaire aux paysans dans la vente du bois coupé après les récoltes.

2. Composition

Prénom et Nom	Profession / formation	Occupation chez APAF
1. Mansour Ndiaye	Agronome (retraité)	Directeur exécutif
2. Ndeye Fatou Dieng	Biologiste	Chargée de projets
3. Fatimata Diop	Gestion/finance	Assistante Administrative et Financière
4. Nicolas Sarr	Technicien agricole	Conseiller en techniques agroforestières
5. Thiélème Diouf	Technicien agricole	Conseiller en techniques agroforestières
6. Bolly Kawara	Chauffeur	Chauffeur
7. Bineta Diagne	Technicienne de surface	Technicienne de surface

3. Groupes-cibles :

Le groupe cible est principalement constitué d'exploitations familiales travaillant dans les cultures céréalières. Ceux-ci sont regroupés en Comités Agroforestiers Villageois (CVA), dirigés par un bureau local restreint composé d'un Président, Secrétaire, Trésorier.

Les bénéficiaires sont des paysans (hommes, femmes, jeunes) suffisamment engagés à renverser le processus de baisse de leurs revenus agricoles et restaurer leurs sols.

Les bénéficiaires indirects sont les paysans/nes autour des paysans cibles qui peuvent être inspirés par eux.

4. Critère de sélection des bénéficiaires :

- Être propriétaire d'une parcelle de culture ;

- Clôturer sa parcelle avec de l'Euphorbia balsamifera ;
- Avoir réalisé un point d'eau (puit ou forage) ;
- Engagement à respecter les conseils techniques vulgarisés par APAF et en accepter le suivi.

5. Zones d'intervention :

APAF Sénégal intervient principalement dans les Régions de Thiès, Fatick et Kaolack.

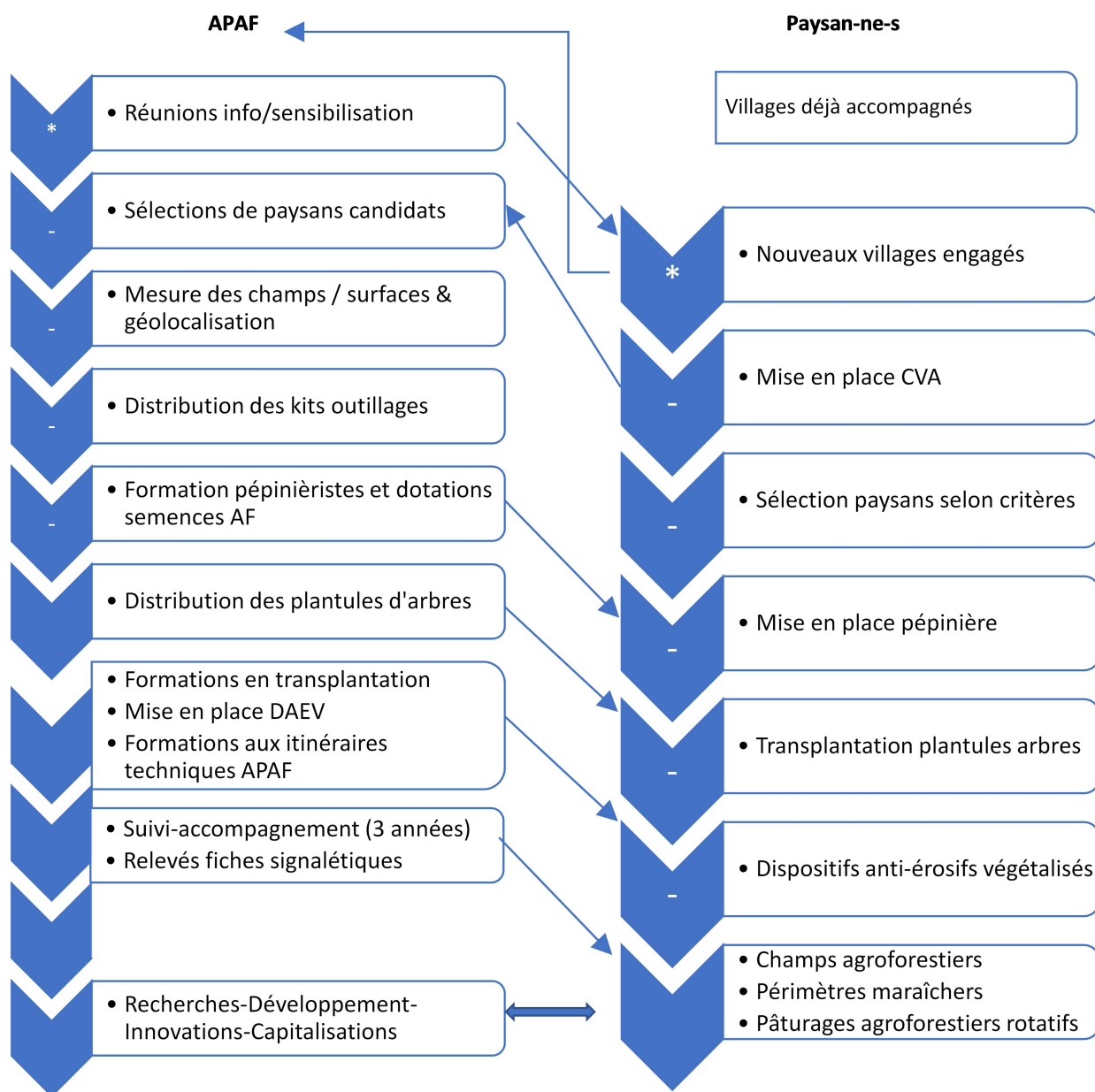
6. Services offerts :

APAF met à disposition les intrants principaux à savoir semences d'arbres et plantules.

Pour le reste les services offerts sont les sensibilisations, formations (pépinières, aménagements de parcelles agroforestières, entretien des arbres), le suivi et l'accompagnement (3 années).

Il est à noter que APAF Sénégal dispose de fonds mis à disposition par d'autres partenaires financiers, tel que Broederlijk Delen (BD / ONG belge), International Rainwater Harvesting Alliance (IRHA / ONG Suisse), Alliance pour un monde solidaire (ASW/ONG Allemande), Agroécologie et Solidarité avec les Peuples du Sahel (ASPS/ONG Française), Bagoudibou (Association Française), Okofen (Société Allemande basée en France), Denen artean (Association Française) et le Gret (ONG Française).

7. Processus :



- **ABK-S (AM BE KOUN – SOLIDARITÉ)**

Quartiers Abattoirs Complémentaires, Entrée Hôtel Asta Kebe

Tel 33 981 59 17 ; ambekounsolidarite@gmail.com

BP 220 Tambacounda, SENEGAL

Boubacar Sidiké SANGARE, Secrétaire Exécutif

Tel : 77 564 44 37, sangareambekoun@gmail.com

<https://www.facebook.com/Am-Be-Koun-432954546884803/>

Créée en juillet 2010, Am Be Koun Solidarité est une organisation communautaire de base. Elle est active dans la région de Tambacounda. Les résultats de ses actions lui ont permis de bénéficier d'une forte reconnaissance des autorités administratives et locales ainsi que des populations. L'appellation Am Be Koun « Il y a de la place pour tous » en langage vernaculaire local, le bambara, les actions initiées et sa démarche participative ont suscité son appropriation par les communautés. A titre d'exemple, une à deux fois par an, les représentant-e-s des GIE et GPF accompagnés sont invités à des séances de réflexion avec l'équipe d'ABK-S.

1. Missions

Promouvoir un développement local durable par la contribution à l'éclosion et au renforcement des initiatives de base individuelles et collectives / Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers une dynamique d'action solidaire pour un développement durable.

2. Composition

Prénom et Nom	Profession	Poste dans ABK/S
8. Boubacar Sidiké SANGARE	Juriste, Agent de développement	Secrétaire Exécutif
9. Ousmane TOURE	Ingénieur forestier	Chargé de Projet (Agro écologie et Entrepreneuriat)
10. Alimatou SQUARE	Comptable	Assistante Administrative et Financière
11. Mariame NIANG	Informaticienne	Chargée de Suivi Evaluation
12. Tidiane KANE	Agent de développement	Animatrice Economique Polyvalente chargé du Genre
13. Touba BEYE	Agent de développement	Chargé de programme Droits Humains
14. Ousmane TRAORE	Agent de développement	Chargé du Parrainage
15. Abdoulaye KEITA	Horticulteur	Conseiller Technique Agricole
16. Omar BA	Horticulteur	Conseiller Technique Agricole
17. Abdourakhmane NDAO	Animateur communautaire	Conseiller Technique Agricole
18. Malick TRAORE	Animateur communautaire	Conseiller Technique Agricole
19. Mamadou Doudou SY	Chauffeur	Chauffeur
20. Mohamadou Djiby DIALLO	Gardien	Gardien

3. Groupes-cibles :

Le groupe cible est principalement constitué de GIE féminins de production maraichère et d'exploitations familiales.

Les bénéficiaires sont les membres de ses GIE, composés majoritairement de femmes, ainsi que les membres des ménages des exploitations familiales.

4. Critère de sélection des bénéficiaires :

Les futurs villages d'intervention sont sélectionnés de façons inclusives avec les autorités administratives, notamment le CADL, et les autorités municipales et traditionnelles.

- **Sélection des GIE :**

Suite au choix des villages cibles, des missions d'information et d'identification sont organisées pour recueillir des données sur les organisations féminines existantes dans ces zones et la situation démographique des villages.

Ainsi les données telles que, le nombre de ménage existant dans le village, l'existence ou non d'une organisation féminine, les principales activités des femmes, les connaissances sur le maraîchage, l'existence d'initiatives entrepreneuriales, la présence ou non d'autres organisations au développement, l'existence ou non d'un périmètre de production pour les femmes, les différents besoins des femmes et du village pour amorcer un développement..., sont recueillies dans chacun des villages ciblés.

Ces données sont ensuite analysées en équipe et une première sélection des villages ou des GIE est faite.

Des missions de confirmation sont ensuite organisées au niveau des villages présélectionnés pour recueillir leur intérêt pour un projet de développement axé sur le maraîchage et l'agriculture durable, avoir une confirmation émanant des chefs de villages et des notables pour l'octroi, et de façon définitive, d'un terrain exploitable dans le village (au cas échéant) pour les femmes. En fin, depuis juillet 2017, la confirmation de l'ouverture du groupement aux hommes pour l'exploitation du périmètre.

- **Sélection des Exfam :**

Pour les exploitations familiales, nous nous sommes focalisés sur la commune de Sinthiou Malème dont l'activité principale de la population tourne au tour de l'agriculture familiale et/ou de l'élevage.

Les villages sont ensuite choisis en fonction de leur zone stratégique pour une démultiplication.

Les cibles seront ensuite choisies en collaboration avec les chefs et notables des villages suivant un ensemble de critères : être un agriculteur reconnu et résident annuellement dans le village, avoir une terre à proximité du village, disposer d'une main d'œuvre familiale pour l'aménagement et le suivi de l'exploitation et accepter de collaborer dans le cadre d'un projet de développement dont l'accent est mis sur l'agriculture durable et la gestion des ressources naturelles.

5. Zones d'intervention :

ABK-S intervient principalement dans la Région de Tambacounda. Communes de Niani Toucouleur, Sinthiou Malème, Koussanar et de Tambacounda.

6. Services offerts :

Les services offerts par ABK-S sont la fourniture d'intrants, de petit matériel et d'infrastructures (puits, clôtures, bâtiment), et d'autre par les formations (gouvernance, gestion, maraichage), l'appui à la formalisation des GIE, le suivi et l'encadrement.

ABK-S accompagne également la mise en réseau des GIE par une coopérative. Créée avec la phase 1 du PER (programme Petit Entrepreneuriat Rural, financement DGD 2014-2016), la coopérative Jappo a pour mission de coordonner et promouvoir la production des GIE, créer des activités génératrices de revenus afin de faciliter les investissements des GIE et défendre leurs intérêts auprès, de fournisseurs, bailleurs et partenaires.

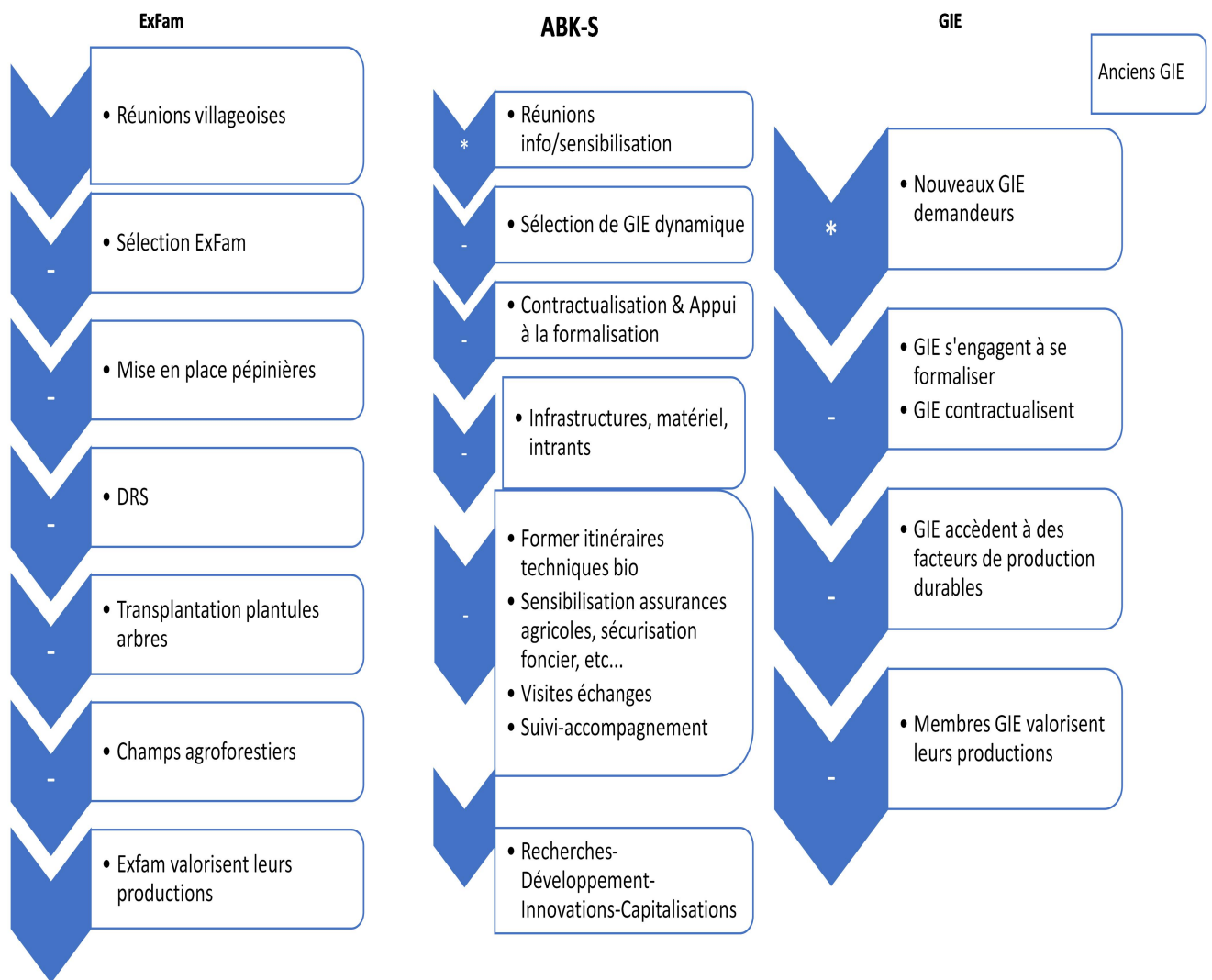
A ce jour, la coopérative développe principalement 2 activités : un micro-crédit interne et très fonctionnel qui a généré la totalité de son capital qui s'élève à 3.060.500 FCFA. L'autre action est une activité de dotation annuelle des GIE en investissement. Un plan d'affaires doit être élaboré et les propositions qui y seront formulées devront, une fois prises en charge, permettre à la coopérative de faire un pas de plus dans ses missions. La coopérative est dirigée par l'élite des GIE d'où une facilité pour les formations et sensibilisations en tout genre.

Il est à remarquer que ABK-S se forme et est accompagnée en matière de genre depuis plusieurs années, notamment avec l'appui de Enda-Pronat (partenaire en ce domaine de l'ONG belge Le Monde Selon Les Femmes) ainsi qu'avec l'appui de la référente genre d'Eclasio. ABK-S dispose ainsi d'une bonne maîtrise de cette question.

ABK-S enrichit également ses connaissances en matière de nutrition, en particulier auprès du couple mère-enfant, notamment grâce à une synergie avec le Laboratoire de nutrition de l'UCAD (LabNut).

Enfin, ABK-S a une appétence particulière pour la recherche et l'innovation scientifique en matière agronomique.

7. Processus :



ANNEXE 3. NOMBRE ET CARACTÉRISATION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'OS 1

• APAF

Le programme DGD 2017-2021 mis en œuvre par APAF concerne les villages suivants :

Année	Villages	Nombre d'exploitations familiales concernées
2017	Faylar 2	5
2017	Keur dokor	9
2017	Dioudiouf	8
2017	Séssène	10
2017	Goé	5
2017	Ndiouck Fissel	ABK
2017	Keur fafa	17
2017	Ndiaye ndiaye wolof	14
2017	Ndongrong Sérère	11
2017	Ndongrong wolof	7
2017	Diossong	10
2018	Velingara	12
2018	Keur diatta	13
2018	Papa mane	14
2018	Fao	11
2018	Diokhar	66
2019	Dome	17
2019	Boultock	3
2019	Soussane	7
2019	Ngoyé bouguel	13
2019	Ndobadane	24

Les exploitations familiales sont généralement composées d'hommes et de femmes. Ces exploitations sont dans leur grande majorité la propriété d'hommes chefs de famille.

• ABKS

Le programme DGD 2017-2021 mis en œuvre par ABKS concerne les GIE suivants

GIE	Village	Commune	Nombre h/f
Kamben Kaffo	Sabaké Thiéwal	Sinthiou Malème	F : 40 et H : 2
Cesiri	Madina Maboubé		F : 73 et H : 2
Kamben	Diam-Diam		F : 31 et H : 3
Benkadiya	Diombodina		F : 42 et H : 2
Kawral Iwéli	Maribougou et Sambadiancounda		F : 45 et H : 4

Le programme DGD 2017-2021 mis en œuvre par ABKS concerne les exploitations familiales suivantes :

ExFam	Village	Commune	Nombre h/f
Moustapha Bathily Mambandé	Sabaké Thiewal,	Sinthiou Malème	H : 4 et F : 3
Adama Bâ	Madina Niana		H : 4 et F : 6
Moussa Bâ	Saré Nopi		H : 7 et F : 4
Demba Bâ	Saré Thiapato		H : 11 et F : 11
Manson Diawara	Thiawor		H : 15 et F : 17

Fousseyni Leity	Diam-Diam		H : 9 et F : 7
Yakhouba Coulibaly	Diombodina		H : 8 et F : 7
Kaba Touré	Sambadiancounda		H : 17 et F : 18
El hadji Diallo	Maribougou		H : 9 et F : 10
Adama Diaby	Madina Sarakholé		H : 1 et F : 2
Mouhamadou Cissokho	Madina Sarakholé		H : 12 et F : 14

Il est à noter que le partenaire stratégique d'ABK-S est l'ULB Coopération qui mobilise des financements de la DGD, d'AWAC, WBI, Fondation Roi Baudouin, etc. ABK collabore également avec ICD-Afrique qui mobilise des financements français dont l'AFD ainsi que récemment avec l'ONG Internationale ActionAid Sénégal.

ANNEXE 4. DESCRIPTION DES ITINÉRAIRES TECHNIQUES PROPOSÉS DANS L'OS 1

• APAF

Mise en place et conduite pépinière

- Choix de l'emplacement
- Collecte et mélange de substrat
- Rempotage et arrimage des gaines
- Semis des graines et inoculation (rhizobium et mycorhizes)
- Entretien de la pépinière

Transplantation des arbres

- Tracée des lignes
- Plantation des arbres et inoculation
- Entretien des plantations

• ABKS

Mise en place d'une pépinière forestière : Cette activité permet de former les bénéficiaires sur les différentes techniques de mise en place et de suivi des pépinières d'arbres. Ils commencent ainsi à se familiariser avec les fondements de l'agroforesterie et le rôle et l'intérêt des arbres dans une exploitation agricole.

Aménagement d'un périmètre agroforestier : Pour une optimisation de l'intérêt des arbres dans une exploitation agricole et une bonne organisation des espaces de culture, cette activité permet aux bénéficiaires de disposer de connaissances de base sur un modèle d'aménagement agroforestier. Cette formation vient compléter la précédente sur le rôle, la place et l'intérêt de chaque essence d'arbre dans le champ agroforestier.

Mise en place d'une pépinière maraîchère : Les GIE et les exploitations familiales sont formés sur les techniques de mise en place de pépinières maraîchères. Cette formation de type participative permet aux bénéficiaires de comprendre, de maîtriser et d'apporter leur savoir et leur maîtrise concernant le labour de surface, l'aménagement de planches à ados, la fertilisation de fonds, le semis, l'écartement entre les lignes de semis, le paillage post semis...

Suivi et entretien des pépinières : Elle se concentre sur le suivi de la levée des spéculations en pépinière, de la protection par voile des jeunes plants, de la quantité d'eau nécessaire par planche, du désherbage et des traitements phytosanitaires bio au cas échéant. Les bénéficiaires sont aussi formés sur comment reconnaître qu'une spéculation est à terme et est prête à être repiquée.

Délimitation et préparation des planches de repiquage : Chaque spéculation à sa manière d'être repiquée et sa planche de repiquage est aménagée en fonction. Les bénéficiaires sont donc formés sur la délimitation et l'aménagement des planches pour chaque spéculation et en fonction des campagnes. La formation est concentrée sur le dimensionnement des planches (longueurs et largeurs), la fertilisation de fonds, préparation des planches à ados ou les poquets, définition des lignes de repiquage et distance entre les spéculations. En fin, les bénéficiaires sont formés sur les techniques de repiquage par spéculation.

Suivi et entretien des cultures : Les bénéficiaires sont formés sur le suivi de l'évolution des spéculations avec les différentes actions qui accompagnent cette activité. Ils sont formés sur le binage et les périodes utiles de désherbage, les périodes d'arrosage et la quantité d'eau nécessaire par planches, les périodes de fertilisation et ou de paillage et la prévention contre les attaques des ravageurs.

Traitement phytosanitaire : Pour prévenir efficacement les attaques des ravageurs, les bénéficiaires sont formés et régulièrement sensibilisés sur la production et l'utilisation des produits phytosanitaires naturels. Ils reçoivent donc une formation sur la production et l'utilisation en fonction des cas de bio-répulsifs à base de plantes locales notamment les feuilles de Neem.

Conservation et gestion de l'eau : Dans le cadre de la promotion de l'agriculture durable, les GIE en particulier sont formés sur la conservation et la gestion des ressources naturelles. A cet effet ils reçoivent un accompagnement sur l'utilisation de l'eau des puits dans le maraîchage (Quand il faut arroser, Comment il faut arroser, Quelle quantité) et sur les techniques pour réduire son utilisation.

Paillage : Les bénéficiaires sont formés, en fonction des campagnes, sur l'utilisation de la paille sèche comme moyen pour protéger les sols et les cultures mais également pour réduire le temps et la quantité d'eau nécessaire pour arroser les plants. De façon pratique, les bénéficiaires sont sensibilisés à la recherche de la paille et formés sur son étalement sur les planches de cultures en fonction des spéculations et au niveau des arbres.

Compostage : Pour accompagner la fertilisation naturelle des sols par le biais des arbres fertilitaires, les bénéficiaires sont également formés sur le compostage. Ils sont ainsi formés sur la mise en place de fosses compostière, les différentes phases du suivi et l'utilisation du produit fini au niveau des planches et des arbres.

Association de culture : Pour chaque campagne, les bénéficiaires sont sensibilisés et accompagnés sur les techniques d'associations de cultures pour renforcer la productivité et optimiser l'utilisation des surfaces disponibles. Avec des démonstrations régulières par les techniciens horticoles, les bénéficiaires sont sensibilisés à reproduire les techniques au niveau de leurs planches ou blocs de culture.

Arboriculture fruitière : Les bénéficiaires sont initiés à l'arboriculture fruitière pour assurer une plus grande diversité de leurs productions. Ils sont ainsi initiés à la culture d'agrumes, de bananiers, de manguiers et du Nebeday.

Rotation de culture : Pour protéger les sols contre les attaques de nématodes et autres parasites du sol et pour assurer une meilleure gestion de la fertilité des terres, les bénéficiaires sont très tôt formés sur les techniques de rotation culturales avec l'aménagement de saules et de blocs de cultures et l'établissement d'un calendrier culturales. Les bénéficiaires sont ensuite sensibilisés régulièrement sur les risques d'une monoculture pour le sol et pour les cultures.

L'arachide comme plante piège et fertilitaire : Pour bien profiter de la période hivernale et permettre à la terre de se purifier des nématodes et récupérer de 2 campagnes maraichères en se chargeant d'Azote, nous sensibilisons les bénéficiaires à cultiver dans une plus grande partie des périmètres de l'arachide et à faire une rotation tous les ans.

Agroforesterie et agriculture durable : L'ensemble des itinéraires proposés aux bénéficiaires entre dans le cadre de la promotion de l'agroforesterie et de l'agriculture durable. Les bénéficiaires sont donc régulièrement et durant tout le projet sensibilisés et formés sur ces concepts et des techniques et pratiques qui les définissent. Cela à travers des sessions de formation intra et extra village, des visites d'échanges et d'apprentissage, des vidéos débats nocturnes, des ateliers de partages, des sensibilisations, l'intervention de volontaires internationaux, l'intervention des services techniques et de personnes ressources, des démonstrations, l'éducation environnementale pour les plus jeunes. Le tout à travers une approche participative et inclusive des bénéficiaires et des anciens des villages.

Greniers traditionnels améliorés : ABK-S vient de mettre au point un modèle de greniers familiaux traditionnels améliorés pour la conservation des semences.

ANNEXE 5. CADRE LOGIQUE DE L'OS2

	Baseline	An 3	An 5	Sources vérification	Acteur(s)
Cibles stratégiques					
Objectif spécifique		Les ménages ruraux des zones de Dialakoto, Diossong et Mont Rolland développent des modèles d'exploitations familiales durables (économiquement, socialement, écologiquement) intégrant les initiatives économiques des jeunes et des femmes.			
Description	Cet OS vise à améliorer durablement les conditions de vie des populations rurales dans 3 zones du Sénégal à travers une action articulée sur deux leviers complémentaires : la diffusion d'un modèle d'agriculture familiale performante et durable et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Pour ce faire, il met en premier plan les organisations paysannes et les appuie à fournir des services de qualité aux populations.				
Hypothèses	Les structures d'appui confirment leur intérêt pour l'agriculture familiale et accompagnent les dynamiques de changement (diversification et agroécologie). Absence de désastres naturels exceptionnels dans les zones d'intervention.				
Proportion d'exploitations familiales accompagnées exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique	X %	X% + 40 %	X% + 80 %	Enquêtes au niveau des exploitations familiales (et liste des manifestations de cette amélioration)	ECLO SIO
Proportion d'exploitations familiales exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce à l'adoption de pratiques agroécologiques	X%	X% + 25 %	X%+ 50 %	Enquêtes au niveau des exploitations familiales (et liste des manifestations de cette amélioration)	
Proportion d'exploitations familiales exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes	X %	X % + 25%	X %+ 50%	Enquêtes au niveau des exploitations familiales (et liste des manifestations de cette amélioration)	
Résultat 1		Les exploitations familiales améliorent la résilience et la durabilité écologique de leurs systèmes de production.			
Description	Ce résultat donne aux producteurs familiaux l'opportunité de participer à l'expérimentation de l'innovation agroécologique qui se positionne comme une alternative aux limites du modèle conventionnel dominant et qui apporte une réponse appropriée au souci d'amélioration durable de la productivité des agricultures familiales.				
Hypothèses	Les phénomènes de concurrences entre structures d'appui prônant des valeurs et approches antagonistes sont évitées (approche d'intensification agricole conventionnelle).				
Nombre de plateformes d'innovations fonctionnelles et portant de façon efficace le processus de transition agroécologique.	0	2	3	Compte rendus rencontres plateformes	ECLO SIO
Proportion d'exploitations familiales accompagnées exprimant une atténuation de l'impact des perturbations climatiques sur le rendement et la qualité de leurs productions du fait des pratiques agroécologiques développées	0 %	10 %	40 %	Enquêtes au niveau des exploitations familiales	

Proportion des exploitations familiales accompagnées ayant adopté au moins une pratique agroécologique renforçant la résilience		0 %	50 %	80 %	Fiches de suivi producteurs	
Résultat 2		Les partenaires (ou les organisations paysannes locales) fournissent un service efficace d'appui intégré aux EF pour qu'elles améliorent leurs revenus et alimentation				
Description	Ce résultat mettra l'accent sur le développement de l'esprit d'entreprise au sein de l'exploitation familiale. Il s'agira, à travers l'appui à la réalisation de microprojets, de chercher à positionner les jeunes et les femmes au cœur des dynamiques d'évolution des exploitations familiales. Les familles paysannes bénéficieront d'un paquet intégré de services (formations, appuis en matériels et intrants) en vue d'accroître les productions ; d'un accompagnement prolongé sur les opérations post-récolte (transformation et commercialisation) dans le but d'améliorer les revenus et l'alimentation et d'une éducation nutritionnelle pour le changement des comportements alimentaires (nutrition, diversité alimentaire).					
Hypothèses	Les exploitations sont réceptives aux approches de production intégrée					
Taux de satisfaction des exploitations familiales des zones d'intervention ayant bénéficié de services des OP		0 %	60 %	80 %	Enquêtes de satisfaction auprès des exploitations familiales	ECLO SIO
Proportion d'exploitations familiales ayant connu un accroissement de la valeur des productions du fait des initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes.		0 %	10 %	40 %	Enquêtes structure économique des exploitations familiales	
Résultat 3		Les jeunes et les femmes renforcent leur leadership et autonomie, en menant des activités entrepreneuriales individuelles ou collectives liées au développement de leur exploitation familiale				
Description	La pauvreté rurale touche plus particulièrement les jeunes et les femmes qui demeurent, jusque-là, faiblement connectés aux opportunités de création de richesse. Ce résultat vise, à travers la mise en place d'un dispositif d'accompagnement, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes comme une stratégie d'accroissement des revenus des ménages ruraux et un levier d'impulsion du développement de l'agriculture.					
Hypothèses	Les acteurs locaux accompagnent les dynamiques entrepreneuriales (accès à la terre, au financement, etc.). Les Chefs de famille apportent leur soutien aux jeunes et aux femmes.					
Proportion (et nombre) de microprojets validés et financés parmi les demandes soumises.		0 %	30 %	70 %	Plan d'affaires, procès-verbaux comité de sélection microprojets	ECLO SIO
Proportion (et nombre) de microprojets affichant un bon niveau de performance et assurant un remboursement correct des crédits.		0 %	20 %	70 %	Outils de gestion microentreprise, Reçus versement banque	
Répartition des projets accompagnés entre Jeunes hommes(JH) /Jeunes femmes(JF)/Femmes(F)			JH:33% JF:33% F:33%	JH:33% JF:33% F:33%	Procès-verbaux comité de sélection microprojets	
Résultat 4		Les interventions du programme sont bien ancrées dans les dynamiques locales.				
Description	La pérennisation des acquis du programme est prioritairement appréhendée à travers une approche participative s'attachant à ancrer l'action dans les dynamiques de développement à la base soutenues par les organisations locales partenaires : participation des bénéficiaires, collaboration avec les collectivités locales et les services techniques de l'Etat. Des dispositifs locaux multi-acteurs seront renforcés et chargés de gérer, en collaboration avec les organisations partenaires, les mécanismes de promotion du modèle d'agriculture familiale durable et de développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Cela intègre un volet important de gestion des savoirs et de capitalisation.					
Hypothèses	Les acteurs locaux dégagent un temps suffisant pour le débat et pour accompagner la dynamique organisationnelle des OP.					

Indicateur synthétique (score maxi de 10) traduisant le niveau de participation active des acteurs locaux (réunions/plateforme, niveau d'adhésion/soutien aux innovations)	0	4	8	Comptes rendu des activités plateforme. Rapport de mission d'appui des partenaires	ECLO SIO
Nombre d'organisations partenaires ayant amélioré la prise en compte des thématiques agroécologie, genre et/ou entrepreneuriat dans leur plan stratégique.	0	1	1	Plan stratégique OP, Publications des OP	
Nombre de cadres locaux de concertation fonctionnels et faisant évoluer les politiques publiques locales en faveur d'un meilleur accès des jeunes et des femmes aux ressources productives (terre, eau)	0	2	3	Comptes rendus des cadres de concertation. Actes administratifs d'affectation de terre, etc.	
Conditions préalables	Les structures de microfinance confirment leur engagement à soutenir le programme à travers des conventions. Les partenaires techniques confirment leur engagement à mobiliser leurs expertises à travers une convention. Les acteurs locaux clé (services techniques, organisations de producteurs, communes) intègrent les plateformes des innovations				
Typologie des activités	- Diagnostic des pratiques existantes, contraintes et expériences en agroécologie; d'opportunité d'activités génératrices de revenus (AGR) et de marchés, besoins prioritaires des jeunes et des femmes ; - Echanges et sensibilisation : interrelations agriculture-environnement-nutrition, alimentation (radio, TIC, activités d'éducation de proximité); opportunités entrepreneuriales des territoires ; - Recherche-action (agroécologie, collaboration avec ARES et ULg) : techniques et développement de productions à haute valeur nutritive ; - Appui/conseil (agroécologie, identification et développement et gestion de micro-entreprises, GIE et GPF), conseil aux exploitations familiales ; - Capitalisation et diffusion de pratiques et techniques agroécologiques et d'expériences de micro-entreprises - Mise en réseau : jeunes entrepreneur(e)s, structures d'appui, structures financières, marché – liens contractuels- ; mise en place et animation de cadres de concertation et plateformes d'innovation paysanne ; - Renforcement des capacités : 1/ producteurs, jeunes entrepreneur(e)s (technique, gestion, leadership, ...) ; 2/ paysans relais (agroécologie) ; 3/ partenaires et acteurs locaux (formations, réalisation et suivi de Diagnostic Institutionnel Participatif et de Plan de Développement Organisationnel) ; - Mise en place de mécanismes de microfinance : soutien à l'entrepreneuriat, accès aux équipements et intrants (association avec les IMF, mobilisation de ressources supplémentaires) ; - Appui à la mise en place d'unités de transformation (approche communautaire), de mécanismes de gestion collective du stockage et de la commercialisation des produits agricoles ; - Appui à la formalisation des micros entreprises informelle.				

ANNEXE 6. FICHES DE PRÉSENTATION DES PARTENAIRES DE L'OS 2

• UGPF (UNION DES GROUPEMENTS DE PROMOTION FÉMININE)

L'Union des Groupements de Promotion Féminine est une association sénégalaise créée en 1999 à Mont Rolland. Elle est née de la volonté de ses membres de mettre en commun leurs forces et de se fédérer pour mieux prendre en main leur propre développement et promouvoir un développement local inclusif participatif intégrant la diversité et les valeurs culturelles des différentes catégories de la population. La création de l'union a été suscitée par les femmes issues des flancs du CGDM. Le déclic a été l'organisation en 1998 de la journée nationale de la femme à Mont-Rolland. Six groupements de femmes se sont réunis pour se fédérer au niveau de l'union départementale des groupements de promotion féminine. L'UGPF a commencé ces activités par l'octroi de crédit à partir d'un fonds logé au à Pambal.

1. Mission

Promouvoir et soutenir les initiatives en faveur du développement des activités des femmes et des exploitations familiales et de la gestion durable des ressources naturelles

2. Composition

Nom	Formation	Poste	Contact
François Marie Alassane Samb	Gestion comptable logistique	Point focal	ugpfmontrolland@gmail.com
Maïrame Idrissa THIOYE	Ingénieur de travaux agricole	Technicienne agroécologie	maremethioye92@yahoo.fr
Marie Emilie Tissa NDOYE	Maîtrise en Développement local	Conseillère en microentreprise	marieemmi@hotmail.com

3. Groupes cibles

Exploitations familiales, groupements de femmes

4. Critère de sélection des bénéficiaires

Pour le volet entrepreneuriat

- Pertinence du projet proposé par le porteur de projet (faisabilité et opportunité technico-économique, potentiel de création d'emplois décents, etc.),
- Solvabilité du porteur de projet (sur appréciation des membres des comités de sélection qui ont une bonne connaissance des zones du projet) ;
- Conformité des activités proposées par rapport au cadre réglementaire de gestion des ressources naturelles,
- Effet (positif ou négatif) du projet sur l'environnement et sa contribution au processus de transition agroécologique

Pour le volet agroécologie

- Engagement du paysan relais et sa disponibilité,
- Moyens techniques du paysans relais (parcelle accessibles, disposant du minimum de conditions techniques pour la conduite d'activités de recherche action

5. Zone d'intervention

Commune de Mont Rolland

6. Services

Les axes d'intervention de l'UGPF sont orientés vers la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la promotion d'une agriculture saine, plus respectueuse de l'environnement et renforçant la résilience des ménages face aux changements climatiques, le soutien aux initiatives des femmes et des jeunes, le développement du capital humain (éducation, formation, insertion professionnelle, alphabétisation) et le renforcement de la gouvernance.

7. Processus d'intervention

Pour le volet agroécologie

- Zonage des communes en termes de productions potentielles et ciblage des villages centres pour les actions de sensibilisation sur l'approche agroécologique
- Sensibilisations villageoises sur l'approche agroécologique
- Identification de paysans relais volontaires de l'agroécologie (après concertations villageoises)

Pour le volet entrepreneuriat

- Sensibilisations sur le volet entrepreneuriat (via sensibilisations villageoises et émissions radio),
- Réception des demandes d'appui des jeunes et femmes porteurs de projets,
- Analyse des idées de projet avec l'appui des conseillers en microentreprise,
- Appui à l'élaboration des plans d'affaires au profit des projets prometteurs par les conseillers en microentreprise,
- Soumission des plans d'affaire au comité de sélection des projets,
- Validation des projets par le comité et mobilisation des appuis.

Pour le monitoring du projet

- Mise en place et tenue de comités de sélection des microprojets,
- Mise en place de tenues de réunions de plateformes des innovations agroécologiques
- Tenue de comités techniques locaux trimestriels et de comités de pilotage semestriels

- **COORDID (COOPÉRATIVE RURALE POUR LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DJILOR)**

Membre du Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP), la COORDID a été créée en 2015. Elle est née de la volonté des populations de la zone de Djilor de disposer d'un outil de soutien aux initiatives de production des exploitations familiales de la zone.

1. Mission

Contribuer de façon solidaire et durable au développement de coopératives rurales et financières viables offrant des services performants adaptés aux besoins des populations au Sénégal

2. Composition

Nom	Formation	Poste	Contact
Mamadou THIAM	BTS agricole	Point focal et gérant central de la coopérative	mamadou.thiam@resopp-sn.org
Alassane SARR	Technicien horticole	Technicien agroécologie	saralassane@gmail.com
Marie Anne Mbine SAMBA	Gestion comptable	Conseillère en microentreprise	marianne mbine@hotmail.fr

3. Groupes cibles

4. Critère de sélection des bénéficiaires

Pour le volet entrepreneuriat

- Pertinence du projet proposé par le porteur de projet (faisabilité et opportunité technico-économique, potentiel de création d'emplois décents, etc.),
- Solvabilité du porteur de projet (sur appréciation des membres des comités de sélection qui ont une bonne connaissance des zones du projet) ;
- Conformité des activités proposées par rapport au cadre réglementaire de gestion des ressources naturelles,
- Effet (positif ou négatif) du projet sur l'environnement et sa contribution au processus de transition agroécologique

Pour le volet agroécologie

- Engagement du paysan relais et sa disponibilité,
- Moyens techniques du paysan relais (parcelle accessibles, disposant du minimum de conditions techniques pour la conduite d'activités de recherche action

5. Zone d'intervention

Arrondissement de Djilor (Région de Fatick)

6. Services

La COORDID a pour vocation de fournir aux producteurs un paquet de services nécessaires au développement de l'agriculture familiale : production et diffusion de semences de qualité, fourniture de matériel et d'intrants, conseils techniques, offre de services d'épargne et de crédit, formation et appui à la commercialisation des excédents de productions, fournitures produits d'assurances agricoles.

7. Processus d'intervention

Pour le volet agroécologie

- Zonage des communes en termes de productions potentielles et ciblage des villages centres pour les actions de sensibilisation sur l'approche agroécologique
- Sensibilisations villageoises sur l'approche agroécologique
- Identification de paysans relais volontaires de l'agroécologie (après concertations villageoises)

Pour le volet entrepreneuriat

- Sensibilisations sur le volet entrepreneuriat (via sensibilisations villageoises et émissions radio),
- Réception des demandes d'appui des jeunes et femmes porteurs de projets,
- Analyse des idées de projet avec l'appui des conseillers en microentreprise,
- Appui à l'élaboration des plans d'affaires au profit des projets prometteurs par les conseillers en microentreprise,
- Soumission des plans d'affaire au comité de sélection des projets,
- Validation des projets par le comité et mobilisation des appuis.

Pour le monitoring du projet

- Mise en place et tenue de comités de sélection des microprojets,
- Mise en place de tenues de réunions de plateformes des innovations agroécologiques
- Tenue de comités techniques locaux trimestriels et de comités de pilotage semestriels

- **COORDIM (COOPÉRATIVE RURALE POUR LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DE L'ARRONDISSEMENT DE MISSIRAH)**

Membre du Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP), la COORDIM a été créée en 2015. Elle est née de la volonté des populations de la zone de Missirah de disposer d'un outil de soutien aux initiatives de production des exploitations familiales de la zone.

1. Mission

Contribuer de façon solidaire et durable au développement de coopératives rurales et financières viables offrant des services performants adaptés aux besoins des populations au Sénégal

2. Composition

Nom	Formation	Poste	Contact
Aliou BADJI	Gestion comptable	Point focal et gérant central de la coopérative	aliou.badji@resopp-sn.org
Bocar Monthe DIEME	License agroforesterie (expérience en agroécologie)	Technicien agroécologie	bocarmonthedieme@gmail.com
Ismaila MANE	License agroforesterie (expérience en entrepreneuriat)	Conseiller en microentreprise	isolo2009@live.fr

3. Groupes cibles

Exploitations familiales, Groupements, GIE

4. Critère de sélection des bénéficiaires

Pour le volet entrepreneuriat

- Pertinence du projet proposé par le porteur de projet (faisabilité et opportunité technicoéconomique, potentiel de création d'emplois décents, etc.),
- Solvabilité du porteur de projet (sur appréciation des membres des comités de sélection qui ont une bonne connaissance des zones du projet) ;
- Conformité des activités proposées par rapport au cadre réglementaire de gestion des ressources naturelles,
- Effet (positif ou négatif) du projet sur l'environnement et sa contribution au processus de transition agroécologique

Pour le volet agroécologie

- Engagement du paysan relais et sa disponibilité,
- Moyens techniques du paysans relais (parcelle accessibles, disposant du minimum de conditions techniques pour la conduite d'activités de recherche action

5. Zone d'intervention

Commune de Dialacoto

6. Services

La COORDIM a pour vocation de fournir aux producteurs un paquet de services nécessaires au développement de l'agriculture familiale : production et diffusion de semences de qualité, fourniture de matériel et d'intrants, conseils techniques, offre de services d'épargne et de crédit, formation et appui à la commercialisation des excédents de productions, fournitures produits d'assurances agricoles.

7. Processus d'intervention

Pour le volet agroécologie

- Zonage des communes en termes de productions potentielles et ciblage des villages centres pour les actions de sensibilisation sur l'approche agroécologique
- Sensibilisations villageoises sur l'approche agroécologique
- Identification de paysans relais volontaires de l'agroécologie (après concertations villageoises)

Pour le volet entrepreneuriat

- Sensibilisations sur le volet entrepreneuriat (via sensibilisations villageoises et émissions radio),
- Réception des demandes d'appui des jeunes et femmes porteurs de projets,
- Analyse des idées de projet avec l'appui des conseillers en microentreprise,
- Appui à l'élaboration des plans d'affaires au profit des projets prometteurs par les conseillers en microentreprise,
- Soumission des plans d'affaire au comité de sélection des projets,
- Validation des projets par le comité et mobilisation des appuis.

Pour le monitoring du projet

- Mise en place et tenue de comités de sélection des microprojets,
- Mise en place de tenues de réunions de plateformes des innovations agroécologiques
- Tenue de comités techniques locaux trimestriels et de comités de pilotage semestriels

ANNEXE 7. NOMBRE ET CARACTÉRISATION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'OS 2

Zone	Bénéficiaires directs						Bénéficiaires indirect	
	Nombre de famille			Nombre de personne (une moyenne de 8 par famille)			Nombre de famille	Nombre de Personne
	Appuis sur l'amélioration des systèmes de production et l'appui aux initiatives entrepreneuriales	Appui à la valorisation des productions et la sensibilisation nutritionnelle	TOTAL FAMILLE	appuis sur l'amélioration des systèmes de production et l'appui aux initiatives entrepreneuriales	appui à la valorisation des productions et la sensibilisation nutritionnelle	Nombre de personne total		
Dialacoto	160	187	347	1280	1496	2773	784	7108
Djilor	160	187	347	1280	1496	2776	684	6202
Mont-Rolland	160	186	346	1280	1488	2768	632	5730
Total	480	560	1040	3840	4480	8320	2100	19040
Nombre d'année	5	5	5	5	5	5	5	5
Par an	96	112	208	768	896	1664	420	3808
Dialacoto	32	37	69	256	299	555	157	1422
Djilor	32	37	69	256	299	555	137	1240
Mont-Rolland	32	37	69	256	298	554	126	1146



ANNEXE 8. DESCRIPTION DES ITINÉRAIRES TECHNIQUES PROPOSÉS DANS L'OS 2

Technique en pépinière, Mise en place culture
Technique de fabrication d'insecticide à base de pétrole
Préparation du sol, mise en place et entretien de la pépinière
Fabrication de compost (solide et liquide)
Protection biologique des végétaux: lutte préventive
Techniques de gestion de l'eau
Identification des maladies et lutte biologique: technique de fabrication des bio-insecticides
Techniques d'association et de rotation culturales
Techniques de repiquage
Techniques de conservation des produits agricoles
Rôle des paysans relais dans l'approche CEP
Technique de communication et d'animation
Connaissance et choix des semences de qualité-paquet technologique